

Procès-Verbal de réunion Conseil Syndical du 15 novembre 2021

Date de convocation : 02/11/2021 Lieu de la réunion : 1 place du Champs de la Poste 74440 Verchaix.

Champs de la Poste 74440 Verchaix. Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 8 Nombre de votes exprimés : 8 L'an deux mil vingt et un, le quinze novembre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Titulaires présents: BARBIER Alain, BOUVET Jérémie, CARLES Christine, GIRAT Martin, JUBEAU Christelle, MORIO Daniel, ROUILLER-MARTIN Pascal.

Suppléants présents : BONNAZ Matthieu:

Secrétaire JUBEAU Christelle

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. NOMINATION DU NOUVEAU CHEF D'EQUIPE DU SERVICE DES PISTES ET DES ITINERAIRES DU DOMAINE NORDIQUE

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'agent Aurélien Mahaut a été retenu par la CCMG pour le poste de chef d'équipe du service "sentiers" et "des pistes et des itinéraires du domaine nordique". L'agent est recruté par la CCMG par voie de mutation à compter du 1^{er} novembre 2021. A cette même date, l'agent ne fait plus partie des effectifs du SIVHG.

2. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA CCMG ET LE SIVHG

Il est convenu que l'agent recruté par la CCMG au poste de chef d'équipe du service "sentiers" et "des pistes et des itinéraires du domaine nordique", soit mis à disposition du SIVHG pour sa compétence nordique. Le Président fait lecture de la convention de mise à disposition à intervenir entre la CCMG et le SIVHG.

La convention stipule notamment que

- L'agent serait mis à disposition du SIVHG pour le nordique à partir du 1^{er} novembre 2021, puis chaque année de mi-octobre à mi-avril. Il pourrait toutefois déroger de manière ponctuelle à cette période afin d'assurer la continuité des services.
- Le SIVHG remboursera à la CCMG le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent mis à disposition.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Valide la convention de mise à disposition proposée
- Autorise la Président à signer tout document relatif à son effet

3. VIREMENT DE CREDIT N°1 AU BUDGET 2021

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à un Virement de Crédit au budget primitif 2021, afin de prendre en compte la mutation d'un agent qui quitte le SIVHG d'une part, et sa mise à disposition par la CCMG d'autre part.

Il faut diminuer les crédits inscrits en dépenses de fonctionnement au chapitre 012 (salaires), et augmenter les crédits inscrits en dépenses de fonctionnement au chapitre 011 (charges à caractère général), comme suit :

	Désignation	Augmentation des crédits ouverts en dépenses	Diminution des crédits ouverts en dépenses
chapitre	SECTION FONCTIONNEMENT		
011	D 6216 : personnel affecté par le GFP de rattachement	8 200.00 €	
012	D 6332 : cotisations FNAL		3.00 €
	D 6336 : cotisations Centre de Gestion de la FPT		71.00 €
	D 6338 : autres impots, taxes et versements assimilés sur rémunérations		11.00 €
	D 64111 : rémunération principal personnel titulaire		6 358.00 €
	D 6451 : cotisations à l'Ursaff		568.00 €
	D 6453 : cotisations aux caisses de retraite		1 189.00 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• Valide le Virement de Crédit ci-dessus exposé

4. Nomination du responsable des pistes – Mise a jour des arrêtes de securite des pistes

Monsieur le Président propose qu'Aurélien Mahaut soit nommé responsable de la sécurité des pistes de ski de fond du domaine nordique du Haut-Giffre, et que Gilles Claye soit nommé adjoint au responsable de la sécurité des pistes.

Il précise que cela doit permettre une continuité du service et il souhaite que les élus (entre autres) puissent chaque jour joindre la personne responsable ou son adjoint.

Monsieur le Président présente le nouveau modèle d'arrêté de sécurité des pistes de ski de fond qui va être proposé aux Maires des communes de Morillon, Samoëns, Sixt Fer à Cheval et Verchaix. Dans le même temps, il sera demandé aux 4 maires d'agréer par arrêté le nouveau responsable des pistes et son suppléant.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Valide la proposition de nommer Aurélien Mahaut responsable de la sécurité des pistes de ski de fond du domaine nordique du Haut-Giffre.
- Valide la proposition de nommer Gilles Claye adjoint au responsable de la sécurité des pistes de ski de fond du domaine nordique du Haut-Giffre.
- Valide la proposition du nouveau modèle d'arrêté à faire parvenir aux Maires des 4 communes

5. VERIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS NON PERMANENTS

Compte-tenu des changements d'organisation faisant suite au départ à la retraite du Directeur, Le Président fait le point sur les tableaux des emplois permanents et non permanents. Il présente à l'assemblée les derniers tableaux des effectifs en vigueur actuellement :

Tableau des effectifs permanents

(délibération du 12 septembre 2017)

Filière/grade	TABLEAU
TECHNIQUE	
Adjoint technique ppl 2ème classe	1
Adjoint technique ppl 1ère classe	2
ADMINISTRATIF	
Adjoint administratif ppl 1ère classe	I
Attaché	1

Tableau des emplois non permanents :

(délibération du 13 déc 2018)

Emploi	TABLEAU
Agent d'accueil à temps complet	1
Agent d'accueil à temps non complet	1
Pisteur secouriste à temps complet	3
Conducteur d'engin de damage à temps complet	2
1 aide au service des pistes	I

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• Décide de ne pas modifier les tableaux des emplois permanents et non permanents ci-dessus exposés

6. NOMINATION D'UN REGISSEUR SUPPLEANT

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de nommer au plus vite un nouveau Régisseur suppléant pour la régie mixte du syndicat de la Vallée du Haut Giffre. Il propose de nommer le nouveau chef d'équipe, Aurélien Mahaut.

Le Comptable public a émis un avis favorable à cette nomination en date du 10 novembre dernier.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

 Valide la proposition de nommer Aurélien Mahaut Régisseur suppléant de la régie mixte des activités nordiques du SIVHG

7. REVALORISATION DE LA PRIME D'EQUIPEMENT DES PISTEURS

Monsieur le Président expose à l'assemblée, qu'une prime d'équipement est versée annuellement aux pisteurs secouristes du domaine nordique, afin qu'ils puissent s'équiper correctement en matériel de ski de fond.

Cette indemnité a été fixée en 2011 à 160€ par an.

Le Président propose de revaloriser ce montant en tenant compte de l'inflation des prix et du coût du matériel de ski.

Considérant que la somme des taux d'inflation entre 2011 et 2020 est d'environ 10% (selon INSEE), considérant le coût actuel moyen d'un équipement complet de ski moyenne gamme, Monsieur le Président propose de fixer l'indemnité d'équipement à 180€ par saison, à partir de la saison 2021/2022.

Le Conseil Syndical propose que le montant de cette indemnité soit revalorisé plus régulièrement.

Le Président précise que le responsable d'équipe est chargé de vérifier que les pisteurs s'équipent effectivement avec du matériel récent.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- fixe le montant de l'indemnité d'équipement annuelle à 180€ à compter de cet hiver
- décide de réétudier le montant de l'indemnité régulièrement

8. PLAN SKI NORDIQUE DU DEPARTEMENT

Monsieur le Président expose à l'assemblée les avancées du dossier, faisant suite à la réunion de Conseil du 24 septembre dernier.

• Installation de paravalanches sous la tête de Vuargne

Lors de la précédente réunion il était question de demander l'avis de la commune de Verchaix en ce qui concerne l'installation de paravalanches sous la tête de Vuargne. Le Maire de Verchaix a donné son accord pour que le SIVHG lance une étude de projet. Le SIVHG est en attente d'un devis d'étude par la société Engineerisk

• installation de bornes de vente automatiques

Lors de la précédente réunion, il était question d'étudier la possibilité de vendre des forfaits de ski de fond avec des bornes automatiques (en tenant compte du projet d'implantation de bornes touristiques par la CCMG)

L'entreprise Dag system, en charge du système informatique des ventes a été contactée afin d'obtenir des informations sur ce sujet. Dag system a suggéré d'envisager l'installation de bornes de retrait de forfaits (plutôt que des bornes de vente, très couteuses). A ce jour, les services du SIVHG n'ont pas reçu de devis.

D'un autre côté, il est probable que la possibilité de vendre des forfaits journée par Internet se concrétise rapidement, ce qui permettrait d'améliorer grandement le parcours client pour son achat de forfait.

Certains sites nordiques de Haute-Savoie, notamment les Glières et Chamonix, vont tester cet hiver des systèmes innovant qui pourront être intéressants pour notre site. Il est proposé d'attendre les résultats de cette saison "test" avant de prendre des décisions sur ce sujet.

• Amélioration du parking de Joux Plane

Lors de la précédente réunion, il était question d'organiser une réunion avec les communes de Samoëns et Verchaix, dans le but d'améliorer la situation du parking de Joux- Plane (quelques idées : un affichage au village du nombre de places restantes, un système numérique mesurant l'affluence, augmentation des navettes ski-bus, amélioration du parking sans goudronnage,...).

Après avoir obtenu l'accord des Maires de Verchaix et Samoëns, Monsieur le Président souhaite qu'une réunion sur site soit organisée par le service des pistes avec les 2 communes.

Monsieur Pascal Rouiller Martin expose à l'assemblée le fonctionnement des navettes pour l'hiver 2021-2022 qui sera calqué sur les horaires 2019-2020. Lors de période de forte affluence, dans le cas où les navettes seraient saturées, le nombre de navettes et les horaires pourront être aménagés.

Monsieur Martin Girat rappelle que des applications téléphoniques tel l'application « affluence » peuvent être développées pour informer le public de l'accès et de la fréquentation des sites. Elle peut également permettre aux loueurs, offices du tourisme et prestataires d'orienter leur clientèle en fonction de la saturation d'un ou des domaines nordiques très rapidement.

Le SIVHG souligne la difficulté de garder les abords du parking propres et le parking en bon état lors du déneigement avec la fraise à neige de l'entreprise DEPLACE.

• Fer à Cheval

Le Grand site a des propositions d'évolutions sur le site du Fer à Cheval, notamment la mise en conformité de la salle hors-sac, l'aménagement du chalet d'accueil, l'amélioration des itinéraires piétons à proximité des pistes, la participation dans l'amélioration des nordic parks...

Ces projets "Grand site" pourront éventuellement entrer dans le plan nordique départemental.

9. PROPOSITION D'UN BALISAGE FATBIKE

Le service des pistes nordiques expose à l'assemblée le problème récurrent de l'utilisation des pistes de ski de fond par les Fatbikes depuis l'essor de cette discipline. Autant que les piétons, cette discipline rend les pistes de ski de fond impraticables en peu de passages. Cette activité ayant sa place dans le paysage nordique, le service des pistes propose d'étudier la mise en place d'un balisage spécifique à l'activité Fatbike, pour guider les utilisateurs sur les bons circuits et non sur les pistes de ski de fond.

Madame Carles souhaite que d'autres utilisateurs tels les cavaliers puissent obtenir un balisage similaire et propose l'édition d'un code de bonne conduite.

Monsieur le Président propose d'étudier et chiffrer ce projet

10. PROJET D'AMENAGEMENT D'UN PAS DE TIR

Monsieur le président expose à l'assemblée le besoin de déplacer le pas de tir de biathlon de Joux Plane pour des raisons de sécurité. Situé au bout du lac de Joux Plane, sous la Tête de Vuargne, le pas de tir est régulièrement exposé aux risques d'avalanches et le service des pistes se doit de le fermer.

Le service des pistes propose de déplacer ce pas de tir sur la piste « l'îlot du lac », protégée des avalanches et conforme aux règles de sécurité de la FFS pour le tir à carabines lasers et le tir couché à carabine à plombs à une distance de 10m. Un arrêté de modification va être proposé à la commune de Verchaix pour modifier l'emplacement du pas de tir.

A l'avenir, pour une pratique plus vaste, il est possible de créer un pas de tir de biathlon au croisement de la piste du Col et de la Chamossière pour intégrer le tir en position debout.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• Valide le projet de modification d'emplacement du pas de tir de Joux Plane, à soumettre au Maire de Verchaix

11. QUESTIONS DIVERSES

• CHEMIN RURAL DES LANGETS

Le chemin des Langets sur la commune de Samoëns a été récemment dégradé par des d'engins de travaux, au niveau de La Turche. Ce chemin fait partie de 2 itinéraires décrits dans le topo "promenades hivernales balisées dans la vallée du Haut-Giffre" (Le Bérouze-Mathonex-Vigny, et Le Bérouze-Verchaix-Morillon). Il n'est pas envisageable d'envoyer les vacanciers sur ces itinéraires si le chemin reste dans cet état. Madame CARLES propose de s'occuper du problème en Mairie de Samoëns et tiendra informé le service des pistes et itinéraires raquettes du SIVHG au plus vite.

• INSTALLATION LOGICIEL DE CAISSE OTI HAUT-GIFFRE

Pour information, l'OTI du Haut-Giffre va installer des caisses informatisées et des TPE à Sixt et à Morillon pour ses différentes ventes de produits. Malheureusement les recettes nordiques de la Régie ne pourront pas être payées sur les TPE de l'OTI car elles ne peuvent pas être versées sur un autre compte bancaire que le compte de dépôt de fonds ouvert par le Trésor Public pour la régie.

Pour permettre d'encaisser des recettes nordiques par carte bancaire, il est nécessaire d'installer un TPE dédié exclusivement à ces recettes.

Le SIVHG avait déjà investi l'an dernier dans un TPE pour l'office de Sixt. Il pourra, si nécessaire, investir dans un TPE pour l'office de Morillon, dans la mesure de ses possibilités budgétaires.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• Donne son accord de principe pour l'achat d'un TPE pour encaisser des recettes de la régie nordiques à l'office de Morillon, si la dépense ne dépasse pas les inscriptions au budget primitif.

• AXES DE DEVELOPPEMENT

Le service des pistes propose de réfléchir à des projets visant à développer chaque site du domaine nordique en s'appuyant sur les atouts de chacun :

- Le site de Joux Plane, accueillant régulièrement les prestataires de l'activité biathlon et possédant un profil idéal sur ses pistes vertes, pourrait être pourvu d'un pack de carabines lasers et de cibles, proposé en location sur le site, en accès libre ou animé par du personnel formé du service des pistes.
- Au Fer à Cheval, suite à la fusion des ESF de la vallée, à une demande des scolaires et des moniteurs, les ateliers du Nordic Park vieillissants et abîmés pourraient être remplacés et améliorés.
- La programmation de nocturnes ou d'ouvertures du site en nocturne pourrait être envisagée pour les périodes de forte affluence. L'assemblée souligne qu'il est important de porter ces animations conjointement avec les offices du tourisme et les partenaires du domaine nordique, sur des secteurs simples d'accès et faciles à éclairer. Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que ces

manifestations doivent se faire avec le moins d'impacts possibles sur la qualité du travail fourni par les équipes du service des pistes (damage, temps de travail, ouverture des pistes)

Pour parfaire les compétences des pisteurs secouristes du SIVHG, une formation en météorologie et nivologie via le pôle formation de Météo France pourrait être proposée.

• SMARTPHONE DE CONTROLE

L'achat de 2 smartphones de contrôle, inscrit au budget 2021, s'avère plus couteux que prévu. En effet, un système de contrôle à distance vient remplacer le système plus simple de l'hiver dernier. Le devis pour ce nouveau matériel est de 1080€ TTC pour 2 smartphones, au lieu des 600€ budgétés. Au regard des retours pisteurs très positifs quant à l'utilisation des smartphones de contrôle, contrairement à l'utilisation des PDA. Il s'avère essentiel de s'équiper au plus vite de ces appareils pour améliorer la qualité du service, simplifier les contrôles et améliorer l'accueil clientèle.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• Donne son accord pour l'achat de 2 smartphones nouvelle génération.

• EQUIPEMENT DU RESPONSABLE DES PISTES ET DE L'ADJOINT

Afin de pouvoir joindre facilement la personne responsable des pistes, ou son adjoint, il est demandé que les 2 agents soient équipés d'un smartphone adapté

Aurélien Mahaut a récupéré le smartphone qui était utilisé par le précédent chef des pistes.

Il est nécessaire de faire l'acquisition d'un 2^{ème} téléphone à destination de Gilles Claye.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• Donne son accord pour l'achat d'un téléphone à destination de l'adjoint à la sécurité des pistes, à condition que la dépense ne dépasse pas les inscriptions au budget primitif.

PREVENTES

A 17h, les préventes qui se finissent ce soir à minuit, faisaient apparaître un montant de 11 249 € de recettes.

Soit + 45% par rapport à la meilleure année (7753€ en 2019 puis 6438€ en 2020)

• REMARQUES DE FONDEURS

Le service des pistes a reçu plusieurs retours de mécontentement sur le tarif des forfaits saison Haute-Savoie qui a augmenté de 20% cette année.

La séance est levée à 20h15

Le Président, Alain BARBIER

Syndical Inte